Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20261109-D2026_11_004-DE

D2026-11-004

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le neuf novembre deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 5 novembre 2026
Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants :15

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, VASSARD Ludovic
Secrétaire de séance : Michel LE GALL
Absents excusés : JOLY Vincent, qui donne pouvoir GUILLERM Elisabeth ; GAUNEZ Romain qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT

DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET PRIMITIF 2026

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget primitif 2026 adopté le 2 mars 2026,
Mme le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative pour, d'une part, intégrer comptablement les travaux en régie réalisés cette année par les agents du service technique. Pour cela, les heures passées sur divers chantiers et les matériaux facturés à la commune, réglés sur du fonctionnement, ont été évalués (à 4 300€).
Il convient d'autre part de faire un virement de crédits en section de fonctionnement, comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20261109-D2026_11_004-DE

1/ OUVERTURE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	**Article**	**Désignation**	**Montant inscrit au BP 2026**	**Dépenses**	**Recettes**	**Montant des crédits ouverts après DM1**
Chapitre 042	**722**	Opération d'ordre de transfert entre sections	**0**		+ 4 300€	4 300€
Chapitre 65	**65 311**	Autres charges de gestion courante	**45 200€**	**+ 4300€**		**49 500€**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Montant inscrit au BP 2026	Dépenses	Montant des crédits ouverts après DM1
Chapitre 040	2313 2188	Opération d'ordre de transfert entre sections	0	+ 4 300 €	4 300€

2/ VIREMENT DE CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Montant inscrit au BP 2026	Dépense	Recette	Montant des crédits ouverts après DM1
Chapitre 012	6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 820€	+ 6 226 €		13 046€
Chapitre 68	6815	Dotations prov. pour risques fonct. courant	12 300€	- 6 226€		6 074€

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité pour :

- Approuve cette présente décision modificative
- Dit que cette présente délibération sera transmise à la Préfecture ainsi qu'au comptable public.

Fait à Guimiliau, le9 novembre 2026

Le Maire,
Elisabeth GUILLERM

Le secrétaire de séance,
Michel LE GALL



